

IAE CLERMONT AUVERGNE
SCHOOL OF MANAGEMENT



IAE

CLERMONT AUVERGNE
School of Management



ANNÉE UNIVERSITAIRE
2026/2027

**DIPLÔME NATIONAL DE MASTER
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION
DES ENTREPRISES (2ÈME ANNÉE)**

PARCOURS ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

Arrêté d'accréditation du 30/06/2021 du Ministère de l'Éducation
Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Fiche RNCP n°35916



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



SOMMAIRE

01

OBJECTIFS

03

PRÉ-REQUIS

01

COMPÉTENCES

03

DURÉE ET DATES

02

MÉTIERS VISÉS

03

PUBLICS VISÉS

02

SECTEURS D'ACTIVITÉ

04

COÛT DE LA FORMATION

02

ENQUÊTE SUR LE DEVENIR
DES DIPLÔMES

04

CONTACTS

03

DÉPÔT DES DOSSIERS
DE CANDIDATURE

05-06

PROGRAMME ET CALENDRIER
DE LA FORMATION



OBJECTIFS

Permettre aux étudiants d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences à forte valeur ajoutée en management de projet, en gestion de l'innovation, en entrepreneuriat et en intrapreneuriat dans des secteurs en croissance, tant au niveau régional qu'au niveau national.

Répondre à la demande des PME innovantes à la recherche de diplômés Bac+5 maîtrisant le développement de produits et de services à forte valeur ajoutée, et d'autre part aux étudiants motivés par le développement, la réalisation et le lancement de concepts innovants répondant aux attentes des consommateurs et aux marchés du futur.

Cette formation est particulièrement adaptée aux étudiants souhaitant créer leur entreprise et en particuliers à ceux souhaitant obtenir le Statut National d'Étudiant Entrepreneur (SNEE).

COMPÉTENCES

Les compétences visées par ce Master sont celles requises aux fonctions et responsabilités du chef de projets innovants. Mais grâce à une forte valeur ajoutée entrepreneuriale et intrapreneuriale, ce Master prédestine aussi les étudiants à la

création d'activités nouvelles et à la création (ou la reprise/transmission) d'entreprise par la maîtrise de ressources et d'outils dédiés tels que la gestion du processus entrepreneurial, les techniques de réalisation/suivi d'un business plan, les modèles de marketing, les procédures de montage des dossiers de recherche de financement, les modalités de protection industrielle et intellectuelle...

- Usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Communication spécialisés pour le transfert de connaissances
- Appui à la transformation en contexte professionnel
- Réflexion et élaboration de la stratégie d'entreprise
- Conception et pilotage de solutions de gestion
- Mesure et contrôle des outils et méthodes de gestion
- Règles, Normes et Qualité en pilotage de projet
- Culture managériale et organisationnelle
- Comportements et postures au travail



MÉTIERS VISÉS (CODE ROME)

- M1302 : Entrepreneur et chef d'entreprise (RNCP fiche n°34324 (Entrepreneur de petite entreprise)
- M1302 : Reprise et transmission d'entreprise
- H1206 : Chef de projet
- M1402 : Chargé d'étude / conseil en création d'entreprises / responsable des projets organisation
- M1703 : Responsable gamme de produit / chef de produit

SECTEURS D'ACTIVITÉ

La diversité des métiers et des domaines d'activité concerne les secteurs du sport et des loisirs, du digital et du développement d'application numériques, des nouvelles technologies, des prestations et services aux personnes et aux entreprises, ainsi qu'au secteur de la santé, au secteur de la mobilité et de l'éco-conception

- Le domaine de la conception, de l'innovation et de la R&D : cadre d'études recherche-développement, chef de projet, responsable innovation et prospective
- Le domaine de la création d'entreprise (entrepreneur, intrapreneur, extrapreneur, franchisé...), celui de la transmission et de la reprise d'entreprise, ainsi que celui de l'accompagnement aux projets entrepreneuriaux (incubateurs, pôles de compétitivité, accélérateurs...)
- Le domaine de l'administration et de la direction des petites et très petites entreprises.
- Le domaine du marketing, de la stratégie et du développement des marques : chargé d'études, brand manager, responsable marketing marque.

ENQUÊTES SUR LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS

<https://www.uca.fr/formation/devenir-des-etudiants/master>

DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Du **02/03/2026** au **12/04/2026** sur l'interface e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr/#!accueilView>

Après une première **phase d'admissibilité** (étude de dossier), un entretien portant sur le projet professionnel du candidat sera organisé.

Toutes les informations seront communiquées via E-candidat (20 stagiaires recrutés par cycle d'études).

Nota : A l'issue de cette 1ère session de candidature, une seconde session de recrutement pourra être organisée sous réserve de places disponibles. Merci de consulter régulièrement le site de candidature.

PRÉ-REQUIS

Bac+4 ou Validation des Acquis Professionnels (public ayant une expérience professionnelle dans le domaine mais n'ayant pas un bac+4).

DURÉE ET DATES

Du **14/09/2026** au **10/09/2027**

410 heures de présence universitaire + application pratique (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage de 3 à 6 mois, contrat de travail en adéquation avec la formation, Statut National d'Étudiant-Entrepreneur).

Les cours auront lieu en journée du lundi au vendredi. En raison de contraintes pédagogiques, exceptionnellement, certains cours pourront être positionnés le samedi matin.

PUBLICS VISÉS

- Étudiant
- Candidat en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation via financement OPCO et/ou entreprise) +>
- Salarié (financements : entreprise, CPF, CPF de transition professionnelle, auto-financement, ...)
- Demandeur d'emploi (financements : CPF, Pôle emploi, aide individuelle régionale, auto-financement, ...)





COÛT DE LA FORMATION

- **Formation continue** (salarié, demandeur d'emploi, ...) : 6 765 € (16.50 €/ heure)
- **Contrat de professionnalisation** : 6 765 € (16.50 €/ heure)
- **Contrat d'apprentissage** : coût contrat défini par les OPCO et les CPNE (branches d'activité professionnelles) en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
 1. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur privé, L'IAE Clermont auvergne ne demandera pas de reste à charge aux entreprises (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences). Le coût contrat défini par l'OPCO sera le coût facturé. Pour plus d'information nous vous invitons à prendre contact avec votre OPCO de référence.
 2. Pour les contrats d'apprentissage dans le secteur public, le tarif sera égal au coût contrat défini pour les entreprises du secteur privé (sous réserve de révision du coût contrat par France Compétences).

Droits d'inscription universitaire

De l'ordre de 250 € (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage non concernés)

(Les droits d'inscription au diplôme sont définis au niveau national pour chaque année universitaire. Pour 2026/2027, ils seront connus en juillet 2026.)

CONTACTS

- **Responsable pédagogique :**

Dieter Hillairet – Maître de conférences / dieter.hillairet@uca.fr

- **Scolarité** : scola.iae@uca.fr
- **Formation continue** : fc.iae@uca.fr
- **Alternance** : alternance-stages.iae@uca.fr

Équipe pédagogique :

<https://iae.uca.fr/liae/offre-de-formation-responsables-pedagogiques>



PROGRAMME DE LA FORMATION

ECTS	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (Nom complet)	INTITULÉ EC Éléments constitutifs	Nombre d'heures prévues + Répartition pédagogique
Semestre 3			
9	CADRE DE L'ACTION MANAGÉRIALE	Théorie et stratégie des organisations	20h CM
		Financement de l'innovation	20h CM
		Management stratégique et intelligence économique	20h CM
		Anglais entrepreneurial	20h CM
9	OUTILS MANAGÉRIAUX ET DEMARCHE AU SERVICE DE LA STRATEGIE	Stratégie marketing	20h CM
		Pilotage de l'innovation et du produit innovant	20h CM
		Lean Management	20h CM
		Propriété industrielle et intellectuelle	20h CM
12	ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION 1	Marché et industrie du sport et des loisirs	15h CM
		Marché et industrie de la santé	15h CM
		Marché et industrie de la qualité de vie	15h CM
		Ingénierie financière et business plan	20h CM
		Projet entrepreneurial et création d'activité à forte valeur ajoutée	20h CM
Semestre 4			
9	ENTREPRENEURIAT ET LANCEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS	Marketing et lancement de nouveaux produits	20h CM
		Esprit d'entreprendre et leaderships	20h CM
		RSE et éco-conception	20h CM
6	GESTION DU PROCESSUS ENTREPRENEURIAL	Du produit au service : approche ergonomique de la conception par les usages	20h CM
		Réglementation liée à la sécurité et aux responsabilités de l'entrepreneur/manager	20h CM
		Témoignage d'entrepreneurs et créateurs d'activités innovantes	20h TD
6	PROJET	Suivi micro-projet	45h TD
9	STAGE OU ALTERNANCE	Stage ou Substitution de stage CAP PEPITE ou Alternance	

Sous réserve de modifications pour nécessité pédagogique.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont mises à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire sur leur espace ENT.

09/2026		10/2026		11/2026		12/2026		01/2027		02/2027		03/2027		04/2027		05/2027		06/2027		07/2027		08/2027		09/2027			
m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap	m	ap
1	Mar	Jeu		Dim	Toussaint	1	Mar	Ven	J. de l'An	Lun	Sem 11	1	Lun	Jeu	Sam	1er Mai	1	Mar	1	Mar	Jeu	Dim	1	Mar	1	Mar	
2	Mer	Ven		Lun	Sem 6	2	Mer	Sam	Mar	Mar	Mar	2	Mar	Ven	Dim		2	Mer	2	Mer	Ven	Lun	2	Mer	2	Mer	
3	Jeu	Sam		Mar		3	Jeu	Dim	Mer	Mer	Mer	3	Mer	Sam	Lun		3	Jeu	3	Jeu	Sam	Mar	3	Jeu	3	Jeu	
4	Ven	Dim		Mer		4	Ven	Lun	Sem 9	Jeu	Ven	4	Jeu	Dim	Mar		4	Ven	4	Ven	Dim	Mer	4	Ven	4	Ven	
5	Sam		Sem 4	Jeu		5	Sam	Mar		Ven	Sam	5	Ven	Mer	Lun		5	Sam	5	Sam	Lun	Jeu	5	Sam	5	Sam	
6	Dim	Mar		Ven		6	Dim	Mer		Sam	Dim	6	Sam	Mar	Mar	Ascens.	6	Dim	6	Dim	Mar	Ven	6	Lun	6	Lun	
7	Lun	Mer		Sam		7	Lun	Jeu		Dim	Jeu	7	Dim	Mer	Mer		7	Lun	7	Mer	Mer	Sam	7	Mar	7	Mar	
8	Mar	Jeu		Dim		8	Mar	Ven		Lun	Lun	8	Lun	Jeu	Sam	Victoire	8	Mar	8	Mar	Jeu	Dim	8	Mer	8	Mer	
9	Mer	Ven		Lun		9	Mer	Sam		Mar	Mar	9	Mar	Ven	Ven		9	Mer	9	Mer	Ven	Lun	9	Jeu	9	Jeu	
10	Jeu	Sam		Mar		10	Jeu	Dim		Mer	Mer	10	Mer	Sam	Lun		10	Jeu	10	Jeu	Sam	Mar	10	Ven	10	Ven	
11	Ven	Dim		Mer	Armist.	11	Ven	Lun		Ven	Dim	11	Jeu	Dim	Mar		11	Ven	11	Ven	Dim	Mer	11	Sam	11	Sam	
12	Sam		Sem 5	Jeu		12	Sam	Mar		Ven	Ven	12	Ven	Lun	Lun		12	Sam	12	Sam	Lun	Jeu	12	Dim	12	Dim	
13	Dim	Mar		Ven		13	Dim	Mer		Sam	Dim	13	Sam	Mar	Mer		13	Dim	13	Dim	Mar	Ven	13	Lun	13	Lun	
14	Lun	Début de form		Sam		14	Lun	Jeu		Dim	Dim	14	Dim	Mer	Mer		14	Lun	14	Lun	Mer	Sam	14	Mar	14	Mar	
15	Mar	Jeu		Dim		15	Mar	Ven		Lun	Sem 12	15	Lun	Jeu	Sam		15	Mar	15	Mar	Jeu	Dim	15	Mer	15	Mer	
16	Mer	Ven		Lun		16	Mer	Sam		Mar	Mar	16	Mer	Ven	Ven		16	Mer	16	Mer	Ven	Lun	16	Jeu	16	Jeu	
17	Jeu	Sam		Mar		17	Jeu	Dim		Mer	Mer	17	Mer	Sam	Lun	Pentecôte	17	Jeu	17	Jeu	Sam	Mar	17	Ven	17	Ven	
18	Ven	Dim		Mer		18	Ven	Lun		Jeu	Ven	18	Jeu	Dim	Mar		18	Ven	18	Ven	Dim	Mer	18	Sam	18	Sam	
19	Sam			Jeu		19	Sam	Mar		Ven	Ven	19	Ven	Lun	Mer		19	Sam	19	Sam	Lun	Jeu	19	Dim	19	Dim	
20	Dim	Mar		Ven		20	Dim	Mer		Sam	Sam	20	Sam	Mar	Mer		20	Dim	20	Dim	Mar	Ven	20	Lun	20	Lun	
21	Lun	Sem 2		Sam		21	Lun	Jeu		Dim	Dim	21	Dim	Mer	Ven		21	Lun	21	Lun	Mer	Sam	21	Mar	21	Mar	
22	Mar	Jeu		Dim		22	Mar	Ven		Lun	Lun	22	Lun	Jeu	Sam		22	Mar	22	Mar	Jeu	Dim	22	Mer	22	Mer	
23	Mer	Ven		Lun		23	Mer	Sam		Mar	Mar	23	Mer	Ven	Ven		23	Mer	23	Mer	Ven	Lun	23	Jeu	23	Jeu	
24	Jeu	Sam		Mar		24	Jeu	Dim		Mer	Mer	24	Mer	Sam	Lun		24	Jeu	24	Jeu	Sam	Mar	24	Ven	24	Ven	
25	Ven	Dim		Mer		25	Ven	Lun	Sem 10	Jeu	Ven	25	Jeu	Dim	Mar		25	Ven	25	Ven	Dim	Mer	25	Sam	25	Sam	
26	Sam			Jeu		26	Sam	Mar		Ven	Ven	26	Ven	Lun	Mer		26	Sam	26	Sam	Lun	Jeu	26	Dim	26	Dim	
27	Dim	Mar		Ven		27	Dim	Mer		Sam	Sam	27	Sam	Mar	Mer		27	Dim	27	Dim	Mar	Ven	27	Lun	27	Lun	
28	Lun	Sem 3		Sam		28	Lun	Jeu		Dim	Dim	28	Dim	Mer	Ven		28	Lun	28	Lun	Mer	Sam	28	Mar	28	Mar	
29	Mar	Jeu		Dim		29	Mar	Ven		Ven	Ven	29	Lun	Jeu	Sam		29	Mar	29	Mar	Jeu	Dim	29	Mer	29	Mer	
30	Mer	Ven		Lun		30	Mer	Sam		Sam	Sam	30	Mar	Ven	Dim		30	Mer	30	Mer	Ven	Lun	30	Jeu	30	Jeu	
31		Sam		Dim		31	Jeu	Dim		Dim	Dim	31	Mer	Dim	Lun		31		31		Sam	Mar	31		31		
			0,0		0,0				0,0		0,0					0,0											0,0
			0,0		0,0				0,0		0,0					0,0											0,0

Dimanches et jours fériés et fermetures centre	410h	1/2 Journée Soutenance, le reste du temps en entreprise
Fermeture IAE mais possible période en entreprise		Pour les stages : Périodes en entreprise possible

En application de l'Article L6222-35 du code de travail pour la préparation de ses épreuves terminales, l'alternant, en contrat d'apprentissage uniquement a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède et sur la période entreprise. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.



IAE

CLERMONT AUVERGNE

School of Management



“Thinking global, acting local”

RETROUVEZ NOTRE CAREER CENTER



Le service relations entreprises de l'IAE déploie et anime un Career Center toujours en lien avec les attentes du marché de l'emploi et votre projet professionnel :

<https://iae-clermont-auvergne.jobteaser.com>

Des offres de stage, d'alternance, de premier emploi et des opportunités à l'international disponibles sur site internet et appli mobile.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://iae.uca.fr/>



[/IAEAuvergne](#)



[/school/iae-auvergne-school-of-management/](#)



[@iae_clermont_auvergne](#)



www.youtube.com/c/IAEClermontAuvergne



CLERMONT AUVERGNE
School of Management

#ESPRIT
IAE